

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : BILAN MOBILITE

Le Bilan Mobilité de l'AFAPCA a pour objectif :

- De définir les besoins du bénéficiaire en matière de mobilité.
- De déterminer les atouts et les freins du bénéficiaire.
- De proposer un accompagnement adapté tout au long de son parcours mobilité (entretiens individuels, ateliers).

A l'issue du Bilan Mobilité, le bénéficiaire aura connaissance des préconisations de la Référente de parcours de l'AFAPCA et du plan d'action possible en fonction de ses besoins en mobilité.

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels - Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
<p><u>1- ENTRETIEN INDIVIDUEL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information générale • Recueil de données personnelles concernant le bénéficiaire • Evaluer son degré d'autonomie dans la vie en générale et précisément en matière de mobilité 	<p>La Référente de Parcours reçoit les bénéficiaires qui auront envoyé, par le biais de leur référent, une fiche de prescription.</p> <ul style="list-style-type: none"> › Présentation de l'AFAPCA › Présentation de la Plateforme au bénéficiaire avec des informations précises sur les différents champs d'intervention (freins psychologiques, les ateliers internes à la Plateforme, cours de français/cours de FLE,...) › Présentation générale du bénéficiaire, recueil d'informations administratives La Référente de Parcours utilise un questionnaire détaillé et ciblé afin de recueillir les informations nécessaires. › Diagnostic du bénéficiaire en matière de mobilité, recueil d'informations sur son expérience (permis, transports en commun, covoiturage,...), son environnement, ses capacités financières › Série de tests La Référente de Parcours utilise différents types de tests (français, calcul, logiques,...) afin d'estimer le degré de compétences du bénéficiaire. 	3H00	A définir

2 - ANALYSE

- Déterminer un plan d'action adapté et individualisé

- › La Référente de Parcours dresse un bilan en fonction des informations du bénéficiaire, de ses besoins et de ses capacités en matière de mobilité en fonction des réponses aux tests et aux questions
- › Elaboration du projet avec proposition d'orienter le bénéficiaire vers différents types d'ateliers ou de prise en charge

2H00

A définir

3 - RESTITUTION DU PROJET

- Porter les conclusions à la connaissance du bénéficiaire
- Signature du contrat d'engagement

- › Echanges avec le bénéficiaire sur le déroulement du diagnostic
- › Recueil de ses ressentis
- › Remise d'un document au bénéficiaire définissant la proposition du plan d'action
- › Signature du contrat d'engagement par le bénéficiaire
- › Echanges avec la personne prescriptrice sur le plan d'action : par téléphone, par mail ou sur RDV

1H00

A définir



Pré requis :

Sur prescription

Outils pédagogiques :

- . Entretien individuel
- . Tests de connaissances en matière de mobilité et de capacités cognitives ...

Nombre d'heures :

6h00

Justificatifs :

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

Lieux de réalisation :

Sur RDV au plus près



04 71 43 07 20
contact@cantalmouv.fr



SIRET : 397 733 015 000 85
N° Agrément : 83150296115



« Le parcours mobilité » est financé par le Département du Cantal et le Fonds Social Européen